

## RAPPORT ANNUEL 2005

### Centre de prévention du jeu excessif « Rien ne va plus »



[Impression offerte par Servilec SA](#)



## Le comité de gestion de « Rien ne va plus »

### **Monsieur Pierre-Yves Aubert**

**Président**

Directeur  
Infôr-Jeunes  
13, rue Verdaine  
CH – 1204 Genève

### **Madame Claudia Carnino**

APTA  
6, rue Emile Young  
CH – 1205 Genève

### **Madame Monique Stadlmayer**

Service Social EMP  
Case Postale 236  
5, chemin de la Gravière  
CH – 1211 Genève 8

### **Madame Christine Davidson**

MD Consultations  
Avenue du Mail 1  
CH – 1205 Genève

### **Monsieur Olivier Piedfort**

27, rue de Bourg  
CH – 1003 Lausanne

### **Monsieur Alain Bolle**

Directeur  
Maison de l'Ancre  
34, rue de Lausanne  
CH - 1201 Genève

### **Monsieur Alain Rappard**

6, rue Gustave Müller-Brun  
CH – 1205 Genève

### **Monsieur Jean-Dominique Michel**

Rue des Eaux-Vives 74



**Coordinatrice** : Madame Yaël Liebkind

## Table

1. Mots du président
2. Introduction
3. Le centre de prévention
  - a. La mission
  - b. Les points forts
4. Les activités
  - a. Chiffres et prestations
  - b. Les projets
5. Le partenariat
6. La diversification des activités et contextes
7. Comptes d'exploitation et bilan 2005
8. Remerciements



## 1. Mot du président

La rapide progression du marché du jeu, et son effet sur la concurrence depuis l'entrée en vigueur en avril 2000 de la nouvelle Loi Fédérale sur les Maisons de Jeu est corrélée avec une augmentation des joueurs problématiques. (Réf. Volberg, 1994; Bondolfi et coll., 2000)

Le contexte économique général expose une population fragilisée aux risques et aux conséquences, parfois désastreuses, du jeu excessif. Notre association répond à cette préoccupation de santé publique et développe depuis quatre ans une compétence en la matière.

Tout au long des difficultés de financement avec lesquelles nous avons dû composer, l'existence et les prestations fournies par « Rien ne va plus » n'ont pas été mises en cause. Nous avons reçu régulièrement des marques de soutien et d'encouragements de la part du Département de l'économie et de la santé (DES), ainsi que de l'ensemble des partenaires genevois.

## 2. Introduction

Genève possède depuis fin 2000 une structure spécialisée et opérationnelle en matière de prévention du jeu excessif. Cette structure est la seule en son genre sur tout le territoire national et offre une prestation unique en son genre. En effet, elle est seule à s'occuper exclusivement de l'information au public et de la sensibilisation des divers milieux professionnels. Son action se base sur la prémisse qu'un public averti et informé est mieux « outillé » pour prévenir et éviter les risques majeurs.



Par rapport à l'ampleur de la problématique et à son impact direct et indirect sur la santé publique (encore insuffisamment étayé, faute de moyens pour conduire des études épidémiologiques valides), les frais de fonctionnement s'avèrent modestes, l'accent étant mis sur le développement de synergies au sein des ressources existantes.

La problématique du jeu excessif et son impact en termes de santé publique n'est néanmoins pas contestée. Elle est étayée par l'étude suisse de Prof. Ferrero, Dr. Bondolfi et Osiek, produite en 1999, qui chiffre entre 40'000 et 180'000 joueurs problématique ou dépendants dans notre pays. Pour Genève, on donc en déduire qu'il y a potentiellement entre 4000 et 8000 joueurs en difficulté et entre 20'000 et 80'000 personnes affectées par le comportement d'un joueur problématique. Les indices de dommages se révèlent dans les conflits familiaux, sociaux et professionnels, les problèmes financiers pour la majorité des consultants (endettement, saisies, faillites), les délits dans 15 % des cas, les problèmes de santé, tels que dépressions, tentatives de suicide dans 15% des cas. Le contexte économique général, dont la crainte du chômage et la baisse du pouvoir d'achat, le surendettement, parmi de nombreux éléments de compréhension, expose une population fragilisée aux risques et aux conséquences parfois désastreuses du jeu excessif.

Notre association répond à cette préoccupation et développe depuis quatre ans une compétence en la matière, avec le soutien de notre Département de l'économie et de la santé ainsi que de la Loterie romande.

### 3. Le centre de prévention

#### a. La mission, les objectifs et les prestations

Dans le but d'actualiser les missions et les objectifs de l'association, de les adapter au contexte en constante progression, le comité s'est mobilisé pour une demi journée de réflexion dont le résultat est une redéfinition des axes prioritaires.

Tenant compte de l'évolution qu'a connu « Rien ne va plus » depuis sa création ainsi que de la diversification des problématiques et des offres de jeux, la mission se veut plus inclusive et ouverte sur les transformations que l'on eut anticiper au regard de l'actualité du marché des jeux et des réseaux virtuels

#### 1. Définition de la mission

Prévenir les conséquences dommageables de l'utilisation excessive des jeux engageant de l'argent

#### 2. Définition des objectifs

- a) Faire connaître les problématiques du jeu
- b) Soutenir le développement du réseau psychosocial venant en aide aux joueurs et à leurs familles

c) Favoriser la réflexion éthique sur l'offre de jeu dans la société

**3. Les Prestations**

1. Information et sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Répondre aux demandes</li> <li>- Sensibiliser</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permanences téléphoniques</li> <li>- Accueil</li> <li>- Présentation et formation</li> <li>- Liens avec le dispositif régional</li> </ul>
2. Orientation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretiens de conseil et d'orientation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permanences téléphoniques</li> <li>- Accueil et consultation</li> <li>- Liens avec le dispositif régional et relais personnalisés</li> </ul>
3. Partenariat et réseau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir la liste des offres de soins et d'aide sociale</li> <li>- Sensibiliser le réseau médical, social, politique, économique</li> <li>- Favoriser les synergies (reconnaissance mutuelle)</li> <li>- Faire des propositions en politique sociale et de santé publique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir des contacts réguliers avec les partenaires</li> <li>- Proposer des rencontres thématiques</li> <li>- Répondre aux propositions du réseau</li> </ul>

b. Les points forts

**i. Historique du financement de l'association**

- Le centre de prévention du jeu excessif « Rien ne va plus » est un projet né d'une réflexion d'un groupe de professionnels inquiet de l'impact de la libéralisation des maisons de jeu sur la santé publique. Bien que la loi impose aux casinos la mise sur pied de mesures sociales de détection précoce du jeu excessif au sein des maisons de jeux, il paraissait nécessaire d'avoir une structure de proximité pouvant intervenir sur l'extérieur et prendre en charge les personnes en difficulté, orientées par les maisons de jeu
- Interpellé dans le cadre de sa demande de concession, le casino de Genève a donné à l'association « Rien ne va plus » un montant de 100'000.- par an, en 2001 et 2002. Le casino de Genève a mis fin à ce financement à la fin de l'année 2002 lorsque la concession lui a été refusée
- Le DASS octroie une subvention « à titre exceptionnelle » de 107'000.- pour l'année 2003, dans l'attente que le projet de loi PL8785 déposé par deux députés le 16 juillet 2002 soit votée par le Grand Conseil (Réf. PL8785)
- La Commission des Finances ayant préavisé négativement sur ce projet de loi en fin d'année

- 2003 (Réf. PL 8785A), l'association s'est trouvée en rupture de liquidités.
- En mars 2004, l'Organe de répartition de la Loterie Romande a versé 75'000.- à l'association afin de lui permettre de poursuivre sa mission
  - C'est dans cette période (début 2004), et avec la conviction qu'un financement plus stable allait intervenir sous peu, que « Rien ne va plus » a contracté un prêt auprès de FEGPA et CIPRET
  - Le 22 septembre 2004 « Rien ne va plus » dépose le texte de l'exposé des motifs à la DGS, en vue du projet de loi (Réf.PL9576)
  - Le 23 novembre 2004, « Rien ne va plus » reçoit la confirmation, par lettre du DASS, qu' « *un projet de loi (Réf PL 9576) sera déposé par mon département qui proposera de vous accorder dès 2005 une subvention annuelle par le biais du fond du droit des pauvres. Dans l'attente du traitement de ce dossier par le Grand Conseil et afin que vous puissiez continuer votre activité, je vous remercie de nous faire parvenir vos besoins de trésorerie pour le premier trimestre 2005* »
  - A la demande du DASS, « Rien ne va plus » a motivé, à chaque trimestre de 2005, sa demande de trésorerie. Sa dernière demande, datée du 3 octobre 2005, est restée sans réponse
  - Le 31 octobre 2005, devant l'urgence de la situation et en l'absence de décision concernant le Projet de loi, « Rien ne va plus » a adressé une demande de fonds à la Loterie Romande pour couvrir le premier semestre 2006
  - Le 17 décembre 2005 l'Organe de répartition de la Loterie Romande a donné son accord pour ce don, intervenu le 31 janvier 2006
  - Un Arrêté déposé par M. Pierre-François Unger a permis le financement du dernier trimestre, après la fermeture du centre, intervenue le 1<sup>er</sup> décembre en l'absence de liquidités suffisantes. La somme manquante, soit 34'000.-, a été versée par le DES dans les derniers jours de décembre



Toute

**La course aux recherches de fonds : une rude épreuve pour les petites associations, un « coût dur » pour la prévention !**

#### La suspension des activités

l'année 2005 a été rythmée de doute puis de reprise de confiance quant à la survie de l'unique centre de prévention du jeu excessif de la région. Nous n'avons pas cessé d'affirmer la pertinence de son existence et de son rôle face à la problématique et aux enjeux nouveaux devant lesquelles elle nous place. Nous n'avons pas cessé de travailler pour une cohérence accrue du réseau social et sanitaire en la matière et les efforts mis en œuvre ont porté leurs fruits : toujours plus de joueurs et de proches appellent



## Rapport annuel 2005

et nous consultent, toujours plus de professionnels orientent les personnes touchées vers les services spécialisés et toujours plus de collaborations et de projets naissent de nos échanges.

L'arrivée des fêtes de fin d'année 2005 a été caractérisée par la fermeture du centre de prévention. En l'absence de liquidités et sans garantie d'un financement, le comité a dû se décider à fermer ces portes, à suspendre toutes les activités et à stopper toutes les dépenses de fonctionnement.

Hormis le contexte difficile en termes de gestion et de tension nerveuse, la fermeture du centre signifiait surtout une rupture dans le travail entrepris pour offrir aux joueurs en détresse et à leurs familles, un espace d'écoute et de relais de première ligne. En ces périodes de fêtes où les crises sont plus lourdes et douloureuses, la fermeture s'est avérée encore plus pénible. Des appels de joueurs et de professionnels sont restés sans réponse. Nous avons pu vérifier par cette expérience que l'antenne de proximité et son accessibilité représentent une prestation unique en son genre qui prend tout son sens dans les moments de crises individuelles que traversent les joueurs excessifs.

### iii. La rentrée et un nouveau printemps !

Le PL 9576a été déposé le 31 mai 2005 par le Conseil d'Etat. Il proposait d'accorder une subvention annuelle de fonctionnement de 154'800.- de 2005 à 2007 à l'association « Rien ne va plus ». La Commission des Finances, chargée de donner un préavis au Conseil d'Etat, a demandé à l'Inspection Cantonale d'étudier les comptes de l'association, en raison des prêts accordés par les associations FEGPA et CIPRET. Après une procédure de trois mois, les comptes de l'association se sont révélés bien tenus et clairs.

L'organe de répartition de la Loterie Romande a répondu favorablement à notre demande de fonds et nous a versé 75'000.- en début d'année. En mars, à la suite de notre assemblée de soutien qui a rassemblé en tout 35 collaborateurs autour de notre action, la Loterie Romande, par le biais de son conseil d'administration, nous a offert, en guise de soutien, la somme de 70'000.-. C'est donc grâce à la Loterie Romande que le 90% de notre budget 2006 est couvert et nous l'en remercions vivement.

Le 26 avril 2006, la Commission des Finances a enfin préavisé favorable sur le projet de loi en y incluant un amendement : 100'000.- pour compléter le budget 2006 et 154'800.- pour l'année 2007. Le DES s'est engagé à la réalisation d'un contrat de prestations avec notre association dès l'acceptation du projet de loi



## Rapport annuel 2005

Il est essentiel de rappeler que la loi L 312 prévoit le financement de la prévention du jeu excessif par le biais de l'impôt prélevé sur le Produit Brut des Jeux du casino de Meyrin. Celui-ci s'élevait à environ 52 millions en 2004, ce qui représente 10 millions rétrocédés au canton de Genève pour la seule année 2004. Les chiffres de l'année 2005 dépassent très probablement ceux de 2004 et devraient être accessibles sur le site [ww.esbk.admin.ch](http://ww.esbk.admin.ch)

### 4. Les activités

#### a. Chiffres et prestations

Provenance des appels sur 379:



Répartition des JHA parmi les joueurs :

## ACTIVITES 2005

\*\*\*\*\*



## Présentations et cours

1 et 2 mars 2005	Présentation lors du Symposium sur le Jeu excessif à Lausanne
16 juin 2005	Présentation au CSP, désendettement
24 août 2005	Présentation à la Main Tendue
12 octobre 2005	Présentation à APTA
20 octobre 2005	Présentation à la Maison de l'Ancre, session Agora
8 novembre 2005	Présentation à l'Envol
1 novembre 2005	Présentation Biceps
9 novembre 2005	Présentation sur Jeux vidéos à l'ARPE, réunion des foyers d'éducation spécialisée ado
9 décembre 2005	Cours à l'école de Police

## Collaborations réseau

- |  |                                   |
|--|-----------------------------------|
| ▶ APTA Genève                              | ▶ Ecole de Police                 |
| ▶ Maison de l'Ancre                        | ▶ HES IES                         |
| ▶ La Main Tendue                           | ▶ HES études sociales Lausanne    |
| ▶ L'ARPE, foyers genevois pour adolescents | ▶ Centre du Jeu Excessif Lausanne |
| ▶ Fondation Phénix, Envol                  | ▶ GREAT                           |
| ▶ Service médico-pédagogique Genève        | ▶ Santé Bernoise                  |
| ▶ Caritas, secteur désendettement Genève   | ▶ Drop In de Neuchâtel            |
| ▶ CSP, secteur désendettement Genève       | ▶ Loterie Romande                 |
| ▶ HUG médecine communautaire               | ▶ Casino du Lac                   |
| ▶ Prison de Champ Dollon Genève            | ▶ Casino de Montreux              |

5 janvier 2005	HG
31 janvier 2005	Maison de quartier des Acacias



## Rapport annuel 2005

9 février 2005	HUG addictions
5 février 2005	HUG alcoologie
18 février 2005	APTA
31 octobre 2005	GREAT
4 mars 2005	HUG alcoologie
7 avril 2005	SMP Carouge
31 mai 2005	Loterie Romande
6 juin 2005	GREAT
30 août 2005	CNV jeux coopératifs
13 octobre 2005	Maison de l'Ancre
27 octobre 2005	Ecole de Police

### Réseau Addictions :

Présence aux colloques alcoologie HUG
AG GREAT
AG FEGPA
AG CIPRET
10 ans de Carrefour-Prévention

### Etudes, enquêtes

Direction de mémoire, HES Ecoles sociales VD « LMJ. Utopie ou réalité ? »
Juré pour mémoire HES IES GE « L'impact du jeu excessif sur la famille »
Stagiaire Erasmus de janvier à juillet 2005
Stagiaire IES du septembre 2005 à janvier 2006

### Info Média

1 <sup>er</sup> février 2005	Couleur 3
15 février 2005	Agenda « Petit Futé »
2 mars 2005	TSR Espace 2
25 juin 2005	TSR « 15 minutes »
31 août 2005	Radio Cité



Coordination Réseau	
26 juin 2005	Groupe de travail PrévJeunes
28 juin 2005	GREAT plateforme Jeu
3 novembre 2005	GREAT plateforme Jeu

## b. Les projets

### i. Le site Internet

Après de longs mois de réflexions et de recherches, nous travaillons en collaboration avec un jeune entrepreneur indépendant sur la conception toute neuve de notre site Internet. Celui-ci se veut plus vaste et plus attractif, sans engager des sommes excessives.

Le site Internet de l'association est un portail d'information en même temps qu'une ressource de contacts utiles. Il met en évidence l'ensemble des aspects auxquels font appel les problématiques du jeu excessif, sans se prétendre exhaustif. Il est le reflet d'une réflexion partagée par les partenaires et dans lequel ceux-ci peuvent se reconnaître.

Sa conception et son « relookage » vise à le rendre attrayant et largement visité. Une statistique des pages visitées devrait permettre de l'ajuster au fur et à mesure, afin qu'il reste un outil vivant et dynamique, tout en fournissant une information fiable.

### ii. La plateforme romande du GREAT

Le GREAT a mis en œuvre le projet de créer une plateforme d'échange inter cantonale sur le thème du jeu et en a confié la coordination à l'association « Rien ne va plus ».

Dans l'objectif de sans cesse actualiser et améliorer la prévention et les réponses aux problèmes que rencontre la population, ces échanges sont utiles et pertinents. Ils permettent aux professionnels d'aborder les questions nouvelles que posent la diversification des jeux et des difficultés qui en émergent.



Cette plateforme est donc une possibilité unique de partager les expériences et les observations entre intervenants de divers horizons. Il permet de mieux connaître le champ d'action et les compétences des différents services, de s'imprégner et de mieux comprendre les enjeux inter cantonaux, de créer une émulsion stimulante, de dynamiser les synergies entre les partenaires et de créer un pôle de compétences de référence face aux divers politiques en matière de jeu.

La présence des opérateurs de jeu, par le biais des personnes responsables des mesures de prévention en œuvre tant dans les casinos qu'auprès de la Loterie Romande, aux côtés des intervenants médicaux et sociaux, favorise une meilleure compréhension des enjeux et des limites auxquels chacun est confronté. Le développement de synergies dynamiques, à l'interface entre l'offre de jeu et les personnes touchées doit passer par cette rencontre. La plateforme répond à ce dialogue nécessaire et incontournable, et nous offre une occasion de progresser sans cesse vers une intégration saine des jeux dans l'environnement.

### iii. La prévention auprès des jeunes

La thématique récente du jeu et de ses dérives soulève de nouveaux défis dans la société en termes de santé publique. Les études démontrant son ampleur et ses implications sont encore peu nombreuses dans notre pays. Néanmoins, le développement des offres de jeu de hasard et d'argent, ainsi que celles des jeux vidéos et sur Internet est similaire et comparable aux autres pays occidentaux. C'est pourquoi nous pouvons assurément présager de l'émergence de comportements excessifs dans l'utilisation en expansion de ces offres de jeux.

Heureusement, nous ne connaissons pas pour l'instant dans notre pays, le problème des jeunes utilisateurs excessifs de jeux de hasard et d'argent. Par contre, nous savons que les jeunes sont des utilisateurs massifs de jeux sur écran et que ceux-ci peuvent conduire aux jeux de hasard et d'argent. Les jeux vidéos et en réseau ou sur Internet sont reconnus comme favorisant une utilisation excessive, de par leur conception des plus attractive sur le plan visuel et du point de vue du déroulement des jeux : notamment, pour y être performant, il est nécessaire d'investir de longues heures et d'éviter toute interruption qui occasionne une perte face aux événements du « terrain ».

Par ailleurs, l'énorme accessibilité à toutes les offres sur Internet inclut le développement des casinos virtuels. Lorsque l'on considère parallèlement les facilités d'accès aux petits crédits et aux cartes bancaires, on ne peut que s'inquiéter des dérives possibles pour la population des adolescents et jeunes adultes.

Pour ce projet de prévention, Rien ne va plus s'adresse aux intervenants des professions sociales,



juridiques, thérapeutiques, sanitaires et médicales du champ des addictions et plus largement aux professionnels proches des jeunes. La connaissance, la communication et l'action étant les rouages du développement d'outils professionnels de qualité, Rien ne va plus se propose de réunir les intervenants du terrain, ceux là même qui côtoient et connaissent les jeunes et leurs préoccupations afin d'élaborer, avec leur concours, des outils d'information et de prévention répondant aux besoins de la population ciblée. Au cœur de ce projet se situe la personne confrontée à des problèmes de jeu excessif et son droit d'être respectée et comprise dans ses choix comme dans ses capacités d'agir sur ses conditions de vie, ainsi que les encadrants, parents, éducateurs, enseignants qui se trouvent parfois démunis et très seuls devant la puissance de comportements compulsifs liés au jeu. Le groupe de travail comprend donc quelques utilisateurs de jeux sur écran et des parents de jeunes joueurs

### **Il a pour objectifs de :**

- Mettre sur pied un groupe de travail composé d'intervenants travaillant avec les jeunes, d'utilisateurs de jeux sur écran, des parents de jeunes utilisateurs et des spécialistes dans le champ des addictions
- Créer une brochure de sensibilisation destinée aux encadrants adultes
- Tenir à jour une documentation et une bibliographie spécifiques

### **iv. Les proches**

Les proches des joueurs, qu'il s'agisse de conjoints-es, de parents ou d'enfants d'utilisateurs sont touchés par le problème du jeu excessif. Comme pour les autres addictions ou consommations excessives, nous pouvons observer entre cinq et dix personnes affectées plus ou moins gravement dans l'entourage proche d'un joueur excessif. Pour Genève, elles représentent entre 20'000 et 40'000 personnes. Ces personnes présentent un état de découragement, de stress extrême, des troubles psychologiques et psychosomatiques variés.

Afin que les ressources consacrées à la prévention soient utilisées de manière optimale, le réseau des professionnels des addictions doit être dynamique, ouvert et constamment faire l'effort de s'informer sur les nouveaux problèmes qui émergent afin de pouvoir répondre aux demandes d'aide et d'orientation de la manière la plus efficiente possible.

Les professionnels, souvent confinés dans leur pratique et occupés à répondre à la demande de leur patient ou client direct, ne disposent pas toujours de l'information nécessaire pour comprendre et orienter les personnes touchées par répercussion par le jeu excessif (effets co-latéraux).

Le projet d'une information spécifique vise à :



## Rapport annuel 2005

- Faciliter la prise de conscience des personnes concernées
- Réduire les risques par une prévention en amont
- Favoriser la compréhension des problèmes liés aux proches de joueurs excessifs afin qu'ils soient plus aisément repérables
- Améliorer la prise en compte des dommages sur l'entourage (conjoint, enfants, familles) et leur traitement

### **Les objectifs spécifiques sont de :**

- Offrir aux personnes concernées une information ciblées et des adresses pour trouver de l'aide avant une détérioration trop importante de leur situation générale
- Créer et diffuser un dépliant de sensibilisation dans le réseau des professionnels du domaine des addictions et du social
- Favoriser la création d'un groupe d'entraide pour les proches